AVIS.—Messieurs les abonnés à la Semaine Littéraire, [illegible] Courrier des Etats-Unis, sont par le présent prévenus que le No. 13, complétant le quatrième volume de la Semaine Littéraire, qui est le dernier de l'année 1845, vient d'être reçu par le soussigné. Messieurs [illegible] sont priés de [illegible] payer l'abonnement [illegible] prise de [illegible] nos numéros sont instamment priés de [illegible] régler le montant de l'abonnement pour [illegible] 1846, qui est de $4 50.

VICTOR HEBERT, agent,
3 jan [illegible] rue de Chartres

L'ECHO DES FEUILLETONS.—Nouvelle et sixième année—No. 1 contenant une nouvelle intitulée Car[illegible] par E. Scribe, gravure représentant une scène [illegible] feuilleton. Nota. Moyennant un faible supplément, l'abonné recevra chaque mois avec un numéro, une jolie gravure de modes.

JOURNAL DES JOURNAUX.—No. 10, suite du Braconnier. Mlle de Romans, nouvelle historique du siècle de Louis XV, gravure, retraçant une aventure du Braconnier. Gravure de modes pour dames.

Plusieurs nouvelles livraisons du Siècle de Louis XIV.

Nota. Les personnes qui viennent de renouveler [illegible] abonnemens à l'Echo des Feuilletons, ont été à même de voir que nous n'avons rien négligé pour arriver à toute la perfection possible, que nous n'avons rien à redouter de l'aucune concurrence pour les ouvrages de ce genre, et que les vignettes ornant ce journal sont d'un fini qui ne laisse rien à désirer, car le burin est le même que [illegible] les artistes qui a servi à illustrer le Siècle de Louis XIV, qui est un modèle de luxe de ce genre.

Nous commençons donc l'année actuelle par un chef-d'œuvre, qui peut faire pressentir quel joli choix de nouvelles nous avons à publier; nous donnerons bientôt d'un des meilleurs romans nouveaux de l'auteur de Monte-Christo et des Mémoires d'un Ange.

Les abonnés qui voudront ne pas éprouver de retard dans l'envoi des numéros de la nouvelle année devront s'empresser de renouveler leurs abonnemens.

M. DE LA PLACE, Directeur,
Bureau de l'Abeille, rue de Chartres, 81.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nov 17, 1845.

AVIS est par le présent donné que Manuel J. Garcia shérif de la paroisse de Jefferson s'est adressé à moi pour [illegible] le paiement des bons suivans, savoir:

1. Un bond de six mille piastres, souscrit par lui le 3e jour de mars 1837, comme shérif de la paroisse Jefferson, conjointement avec Eugène Théophile et Charles Fortier, comme cautions.

2. Un bond de vingt-deux mille piastres, souscrit par lui le 3 mars 1837, comme collecteur des taxes d'Etat dans ladite paroisse pour l'année 1836, conjointement avec Théophile et Eugène Fortier comme cautions.

3. Un bond de trente-cinq mille neuf cent soixante-dix-neuf piastres et soixante-quatorze cents, souscrit par lui le 16 avril 1838, comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1837, ensemble avec Théophile et Charles Fortier, comme cautions.

4. Un bon de six mille piastres, souscrit par lui le 3 avril 1839, comme shérif de la paroisse Jefferson, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

5. Un bond de quarante mille piastres souscrit par lui le 3 avril 1839, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1838, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

6. Un bond de quarante-cinq mille six cent et quatre-vingt-seize piastres, souscrit par lui le 4 novembre 1840, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'an 1839, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

7. Un bond de quarante six mille trois cent vingt deux [illegible] et trente-huit cents, souscrit par lui le [illegible] décembre 1841, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1840, ensemble avec Eugène et Faustin Fortier comme cautions.

8. Un bon de quarante quatre mille cent quatre vingt [illegible] piastres et quatre vingt dix huit cents, souscrit par lui le 23 mars 1843 comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1841, ensemble avec Eugène et Faustin Fortier comme cautions.

9. Un bond de vingt mille piastres, souscrit par lui le 12 [illegible] 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat [illegible] année 1842 ensemble avec Faustin et Théophile Fortier comme cautions.

10. Un bond de vingt deux mille trois cents piastres, [illegible] le 12 juillet 1844 comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1843, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déclarer par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours à partir de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce dix septième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante cinq et la soixante dixième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

A. MOUTON.
ROBERT CARTER NICHOLAS, secrétaire d'Etat.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

15 Novembre 1845.

AVIS est par le présent donné que H. W. Fowler, [illegible] de la paroisse Est Bâton-Rouge, s'est adressé à [illegible] le paiement des bons suivans, savoir:

[illegible] souscrit par lui le 26 me jour [illegible] 1840, comme collecteur des taxes d'Etat dans la [illegible] pour l'année 1840, ensemble avec Frederick [illegible] Hickey et John Buhler, comme cautions. [illegible] mille piastres, souscrit par lui le 13 mars [illegible] de la paroisse d'Est Bâton Rouge, en [illegible] Hickey et Joseph W. Fowler, comme [illegible]

[illegible] vingt cinq piastres, [illegible] novembre 1843, comme collecteur des [illegible] paroisse Est Bâton Rouge, pour l'année [illegible] avec Philip Hickey et John Buhler, comme [illegible]

[illegible] six mille piastres, souscrit par lui le 25 novembre 1843, comme shérif de ladite paroisse d'Est Bâton Rouge, ensemble avec Philip Hickey et John Buhler comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déclarer par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours à partir de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat [illegible] ce treizième jour de novembre [illegible] huit cent quarante-cinq et de [illegible] soixante-dixième année de l'indépendance des Etats-Unis.

A. MOUTON.
ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

QUARTIER-GENERAL LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1846.
Ordre No. 4.

Les officiers commandant le régiment de cavalerie, le Bataillon d'Artillerie et le régiment d'infanterie de cette garde sont respectivement chargés de rapporter au quartier général, dans un délai de dix jours à dater de la réception du présent ordre, le nombre et l'état actuels des armes, savoir: fusils, carabines, pistolets, mousquetons, sabres, etc., spécifiant:

1o. Le nom de chaque compagnie;
2o. Celui de l'officier commandant;
3o. Le nombre de fusils, carabines, pistolets, mousquetons et sabres de chaque compagnie appartenant à l'Etat, avec le nombre [illegible] les armes qui se trouvent actuellement [illegible]
4. Le nombre [illegible] armes ci-dessus désignées, se trouvant [illegible] chaque compagnie.

[illegible] de Brigade, le major B. Buisson, est spécialement chargé de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier général D. AUGUSTIN.
M. WILLARD, aide de camp.

HABILLEMENS.

A 50 pour cent de Perte

A. MARSHALL désirant liquider [illegible] vendra à très [illegible] les articles suivans qu'il vient de recevoir [illegible] Rubicon et l'Algoma du Havre.

[illegible]

Pantalons de [illegible] 50 p. 0/0 meilleur marché [illegible]

A. MARSHALL, 57, Chartres

MARCHANDISES A BON MARCHE, POUR ETRENNES.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure [illegible] offre à vendre environ $10,000 de marchandises [illegible] parmi lesquelles se trouvent un grand assortiment [illegible] mousseline de laine, à 18 [illegible] superfine de 37 à 50 cts, robes de [illegible] $3 50 à $6, frips de laine à bas prix, [illegible] nouveaux couleurs, de 10 cts à 40 cts [illegible] 12 1/2 à 15; calico français d'une yarde de [illegible] un grand assortiment de chals de 12 1/2 c. à [illegible] mouchoirs, un grand assortiment de [illegible] batiste fil.

Il [illegible] de recevoir quelques caisses de mouchoirs qu'il vendra de 12 1/2 à 25 cts chaque, idem superfins de 37 à 50 cents.

Les familles [illegible] de l'acheter à bon marché pour les étrennes [illegible] sont respectueusement invitées à venir examiner les marchandises, ainsi que beaucoup d'autres [illegible]

20 dec

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus [illegible] à sa serre [illegible] rue St. Charles, une grande et belle [illegible] de Roses mousseuses, œillets flamands, [illegible], Azaleas, Rhododendrons, Jasmins, [illegible], Dahlias, Cactus, al[illegible], et une grande variétés d'autres [illegible] serres chaudes et exotiques.

[illegible] une centaine de superbes roses.

Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une [illegible] particulière et rien ne sera demandé pour [illegible] des plantes sur les bateaux à vapeur.

JOHN M. BACH.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—JANVIER 1846.

S[illegible] à se présenter à ce consulat pour affaires [illegible] les personnes dont les noms [illegible]

B	K
[illegible]	Kourndorffer, Rodolphe
C	L
[illegible]	Lebref,
[illegible]	Lapouiale, Gabriel
[illegible]	Lavaud,
[illegible]	Lenaudis, Louis
[illegible]	Laborde, Mlle aînée
[illegible] Jean Marie	Lamort,
[illegible] Pierre	M
[illegible] François [illegible]	Mareillé,
[illegible] Charles	N
D	Nabonne, Jean
[illegible]	O
[illegible]	Olivier, David
[illegible] Alexis	Ozanne, Eugène
[illegible] Vve et Eléonore	P
[illegible]	Pluche, (les époux)
[illegible]	Picheloux, Jean dit l'Espagnol
F	
[illegible] Jean Bte Charles	Pain,
[illegible]	Pieffer, Henri
G	R
[illegible]	Robert, François
Guiraud Charles	S
Gallier, François Auguste	Schmidt, Chrétien
[illegible]	Sauvage, Pierre
[illegible] Vve P. [illegible]	T
Guérin, N[illegible]	Thouin, Pre. Laurent Adolphe
Gusman [illegible]	
[illegible], Veuve,	V et W
Gaillard, Jean Louis	Vilac, Jean Jacques
Gerber, François	Weintraut, Daniel.
J	
Jorez (de St.) Alexandre	
Jarlau, Simon	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

1 janvier

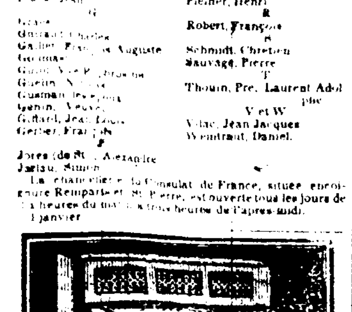

PIANOS.

M. A. ALLOVON, facteur de pianos, a l'honneur d'informer les familles ainsi que les artistes de la Nlle-Orléans qu'il vient d'arriver de France, avec un choix de PIANOS Pleyel, [illegible], expressément fabriqués pour le climat de ce pays.

Les nombreuses améliorations qu'il a faites après un travail pénible et de longues recherches dans le système mécanique de cet instrument, ainsi que les fortes barres en fer placées de manière à maintenir la tension toujours égale des cordes, permettent à M. Allovon de garantir ses pianos pour la solidité, la bonté et le parfait accord. Il a également l'honneur de prévenir les familles de cette ville qu'il a amené avec lui un très bon ouvrier facteur et accordeur, sorti des meilleures maisons de fabrique de la capitale. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance sont certaines qu'il fera tout son possible pour mériter par son zèle, son prix et son travail, la confiance qu'on lui accordera.

Il se charge aux prix les plus modérés de réparer toutes sortes de Pianos et d'aller accorder en ville.

Nota. M. Allovon tient dans son magasin, un joli assortiment de musique pour pianos, telle que: méthodes, polkas, valses, quadrilles, romances, &c. Il a aussi divers instruments à vent et à cordes.

Rue Royale, No. 150, entre les rues Toulouse et Saint-Louis.
24 dec—1m

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Creole, venant de Bordeaux:
120 barriques vin rouge St. Julien.
6 barriques vin rouge Léoville.
8 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
26 barils vin blanc, Haut Sauterne.
11 dec—1m G. M. LUCAS, 20 rue Bienville

INSTRUCTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES.
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)
Fondée en 1838 par Madame Lataste,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, l'ARITHMÉTIQUE et les éléments de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME HERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi du chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,	par mois,	$25
Do. do. avec blanchissage,	do.	30
Demi-pension,		16
Externes,		11
Piano,		12
Solfège,		2

(N. B.)—Deux dames sont attendues de Paris incessamment (par l'Andelle), pour compléter le personnel de l'institution: l'une pour l'enseignement et la surveillance; l'autre pour la musique, chant et piano.
28 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon no. 86, Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartemens offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout-à-fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer MM. Theillard, Hy. Nores et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours soit en anglais, soit en français, sont faits avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale; des cours de solfège et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. Devoti donne des leçons de danse. 29 oct—6m

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LA confiance publique a déjà récompensé le dévouement des directeurs de cette institution. Le nombre des élèves y est plus considérable qu'on ne pouvait l'espérer d'après le court laps de temps qui s'est écoulé sous la direction actuelle. Le collège a été assez heureux pour se concilier des patrons parmi les citoyens les plus intelligents et les plus influents de la Louisiane.

Le succès du collège doit être attribué en partie aux avantages de la localité: les bâtiments en sont d'une vaste étendue et admirablement adaptés à leur destination. Un système a été établi des communications régulières entre les élèves et leurs parents. La santé et la récréation des élèves sont favorisées par les bains du lac durant l'été et les promenades faites à l'ombre des bois voisins.

Mais ce n'est pas seulement à son heureuse situation que le collège doit sa prospérité. Le résultat des derniers examens a prouvé que les directeurs ont réussi dans le choix des professeurs et que la confiance du public leur a été accordée à juste titre.

Pour la mériter encore davantage ils viennent d'ajouter à leur personnel de professeurs, qu'ils conservent tout entier, M. Roe, dont le nom est déjà favorablement connu du public.

La lingerie sera tenue par une personne capable, dont Mme McManus surveillera, en outre, le travail. Mme McManus a bien voulu se charger, en outre, de ces soins maternels dont les jeunes enfants peuvent difficilement se passer.

FÉLIX McMANUS,
10 jv President.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert, lundi, 3 novembre, une institution pour l'éducation des jeunes gens, dans la belle et commode maison, [illegible] rue [illegible], 163.

En ouvrant une nouvelle institution, le soussigné croit devoir donner aux parens et tuteurs qui pourraient lui confier leurs enfans, l'assurance qu'il a pris la ferme détermination de ne donner rien à l'éducation tout son temps et toutes ses [illegible].

Le personnel de l'établissement se composera, en outre du soussigné, de quatre professeurs, deux Anglais, un Français et un Espagnol. Le Grec et le Latin seront enseignés par l'un des professeurs anglais, et le Principal se chargera des classes de mathématiques.

L'établissement recevra des Externes, des Pensionnaires et des Demi-Pensionnaires. Les Pensionnaires seront reçus au sein de la famille du Principal, qui, avec l'assistance des dames qui en font partie, surveillera avec vigilance leur éducation dans la maison, à table et dans le cercle de la société.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des créoles sur les avantages que leur offre le Franklin High School, pour acquérir et parler purement l'anglais, qui est la langue exclusive de son intérieur.

Les pensionnaires paieront $30 par mois; les demi-pensionnaires $15; les externes $6, $9 et $12, selon leur classe. La musique et le dessin seront enseignés par les meilleurs maîtres, aux frais des élèves.

LEWIS ELKIN.
Ex-principal du Orleans High School et du Collège de Mandeville.

LANGUE ESPAGNOLE.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, professeur d'espagnol, annonce respectueusement aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, que sa méthode d'enseignement embrasse toutes les circonstances requises pour acquérir une parfaite connaissance de la langue espagnole telle qu'elle est parlée, et il peut même en garantir la prononciation purement castillane.

S'adresser No. 14, passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues de la Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9.

13 dec J. S. DE PALOS.

Langue Anglaise.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, auteur d'une Méthode Scientifique et Pratique d'enseigner l'Anglais aux adultes, annonce respectueusement aux personnes qui désirent acquérir une connaissance nécessaire de la langue Anglaise, que son mode d'enseignement est tout différent de ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, et qu'il en garantit le succès aux élèves, en ce qu'ils parviendront à parler cette langue en toute perfection dans un plus court espace de temps que tout autre système.

Les personnes qui voudront entrer dans ses classes du jour ou du soir, pourront s'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre les rues Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9 heures.

13 dec J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes.

Institution Classique et Commerciale
DE
G. BOYER,
No. 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.

L'INSTITUTION BOYER qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.

La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue ANGLAISE dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'Institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION.—Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c.
10 oct

COLLEGE MAÇONIQUE.
Etabli sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 38 de Francfort et 8 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La Faculté est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, et les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir:
Département préparatoire, par année, $12
Classes du collège par année, 20
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75.

D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scholastique de 10 mois coutera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.

Pour plus amples informations, s'adresser au Révérend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur. A. W[illegible]GAZLAY, secrétaire.

Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Reyburn, Scott & Cie. No. 80 rue du Camp, Nlle-Orléans.

Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., capt Grayson, A. des E.-U.; Reyburn, Scott & co. N. Orléans; Amos Adams, Esq. Baton Rouge, Le.; Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence, Le.; Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn.; Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; Willis Stewart, Esq.; Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq., Bayou Teche, Attakapas.
29 dec—9o

A VENDRE—NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier—250 caisses et barils sucre raffiné de Boston; 1500 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 300 bls do No 1; 100 barriques riz; 200 sacs épices; 1600 barillets clous; 150 caisses chandelles de N. Bedford; 50 caisses gingembre; 1500 paquets thé de 6 et 13 liv, boîtes et demi boîtes; 30 surons indigo. 9 dec

DIVERS—Les soussignés ont en magasin: 20 barriques porter de Londres en pintes; 15 do do chopines; 15 barriques brown stout, grandes bouteilles; 15 do do en petites bouteilles; 20 barriques bierre pâle en do; 20 do do do; 1 pipe genièvre de Hollande; 4 demi pipes cognac; 2 poinçons whiskey d'Irlande, 30 damejeannes de 3 gallons do do; 5 caisses sherry du London Dock; 5 do do pâle, 5 do vieux vin de Porto, à vendre par
24 dec VANCE & LEPPER, 24, Bienville

POUDRE A TIRER ANGLAISE—Cette poudre, surnommée Grains de Diamant, est d'une qualité supérieure et vient d'être reçue, à vendre par
WM. A. RYAN,
22 nov No. 48, rue de Chartres

ROUES de Charrettes—Un assortiment de Roues des meilleures manufactures, et confectionnées de bons matériaux, bien ferrées, de 3 1/2 à 5 de largeur, à vendre par
JOHN HALL,
2 nov No. 1, Front Levée.

A VENDRE par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier: 300 caisses et barils sucre en pain, en poudre et brisé; 1000 barils clous de Boston; 150 caisses thé; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford; 150 barriques riz; 200 sacs épices; 1200 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 300 barils idem du Sud, Nos. 1, 2 et 3; 300 [illegible] Pignes de Smyrne. 17 dec

EN débarquement du navire Edmund, de Boston—100 caisses chandelles de suif, marque Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la livre, à vendre par
11 dec DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 Saint Louis.

DANSES.

MONSIEUR DE KORPONAY,
(CI-DEVANT D'EUROPE,)

A L'HONNEUR d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, et des environs, qu'il est arrivé en cette ville après avoir visité Boston, Saratoga, Newport, Providence, Albany, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington City et St. Louis, dans l'intention de donner des

LEÇONS DE POLKA,

CONTREDANSES POLKIENNES, la MAZURKA, toutes danses modernes; VALSE DE DEUX PAS, QUADRILLES (ou contre danses de diverses figures) dans les styles français, anglais et américain, tels qu'on les danse actuellement dans les cercles les plus fashionables de l'Europe et des villes du Nord des Etats-Unis.

Ses jours de classe pour les Dames, seront le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 10 heures du matin, à 1 de l'après-midi, et pour les Messieurs, le mardi et le jeudi, de 4 à 7 heures de l'après-midi. Il s'exprimera en anglais, français, allemand et italien.

Tous les vendredis, après le 2 janvier, il y aura de 8 heures à midi, une réunion d'élèves pour danser la Polka et des contredanses; les élèves et leurs parens seront seuls admis. Les Dames et cavaliers qui se rendront à ces réunions, sont respectueusement invités à se présenter en costumes de bal.

Un quintette composé de bons musiciens de cette ville exécutera à chaque soirée des morceaux expressément choisis en Europe par Mr. Korponay.

Les autres jours de la semaine seront consacrés à donner des leçons particulières à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au Washington Armory Hall. Le livre de souscription est actuellement ouvert chez M. Korponay, à l'hôtel St Charles.
20 dec

Leçon de Danse par
Mr. DEVOTI.

LES Nalades, la Mazurka, la Polka et les danses de société, à la Salle de Bal St.-Charles, en face du Théâtre, le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis 4 à 7 heures de l'après-midi, pour les demoiselles et les adolescens; les classes des messieurs commenceront à 7 heures.

Tous les autres jours, il y aura cours, aux mêmes heures, dans la rue Royale, No. 80.

M. Devoti prie respectueusement les parens et les tuteurs, de vouloir bien assister à ses leçons.

Les personnes qui désireront parler à Mr. Devoti, le trouveront, durant ses leçons, aux lieux ci-dessus désignés, ou à sa résidence, rue de Chartres, No. 123.

MR. P. CLISSEY informe respectueusement le public qu'il a transporté sa résidence, de la rue Royale à son grand salon, au-dessus du dépôt du railroad de Carrollton. Ce salon est maintenant parfaitement disposé pour tout ce qui est en rapport avec sa profession. On pourra l'y trouver tous les matins, de neuf heures à midi.

Mr. Clissey enseigne la Polka, la Mazourka et la Walze de Paris, ainsi que toutes les Danses à la mode, aux conditions les plus modérées.

Une classe pour les demoiselles est ouverte tous les mardis, jeudis et samedis, depuis 4 heures P. M. jusqu'à la nuit, et une classe pour les jeunes gens, tous les après-midi.

Il sera aussi donné dans la dite Salle, et pendant toute la saison, des Soirées pratique, qui commenceront samedi prochain, 27 du courant, et continueront chaque samedi. 24 dec—1

ACADEMIE DE DANSE
MODERNE ET A LA PERFECTION.

MR. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, que ses classes régulières ont commencé mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de tems.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, auront lieu à son salon; trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintient à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.

A. LAVENANT,
23 oct—3 Rue de Chartres, 116

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Picolo de Pleyel, ainsi que d'autres factures avantageusement connues, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre continuera comme par le passé, à exécuter les divers genres de pianos que l'on voudra bien lui commander.
22 nov—3m Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

DIVERS—20 barils bœuf prime à l'inspection; 13 demi barils mess do; 56 caisses chandelles stéarines; 150 caisses fer blanc 1/3 X, marque couronne; une demi pipe genièvre de Hollande; 10 do eau-de-vie de A. Seignette et Otard, Dupuy & Co; 12 qr de pipes eau-de-vie et genièvre du pays; 5 do Malaga doux; 300 caisses et demi caisses thé diverses qualités; 6 surons indigo de Carracas, et 5 caisses do de Manille; un grand assortiment de toile et fil de l'emballage, 20 barils et 20 barils cornichons; une belle louchons velours fins, à vendre par
23 dec G. & R. BUCHANAN & Co.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit et fait promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10n

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue ou expédiée dans les campagnes par quelques cabotiers et autres faiseurs se servant, dans le moindre scrupule, de mon nom avec des jarres vides portant mes étiquettes, je crois devoir donner avis de ce fait à tous les marchands et consommateurs afin que désormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude inqualifiable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquant le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront renfermées sous le couvercle des jarres et non plus collées à l'extérieur comme précédemment. A. DELPIT,
10 nov—6m 16, rue St. Louis

SANGSUES.

VINGT MILLE SANGSUES Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre aux prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt-général, rue Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues Espagnoles par le brick Tita, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX cents pièce.

Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies. P. SOUBIRAN. 10 n

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt-général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies.

RENAUD PETITRIEN.

On trouvera également dans le même établissement, des eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico-médicale, séance du 30 août 1844.
10 nov

VENTE PAR LIQUIDATION!!
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux dames, ainsi qu'au public en général, qu'à partir de ce jour, 6 janvier 1846, il vendra dans le but de liquider le plus tôt que possible son assortiment choisi de marchandises sèches au-dessous du prix coutant.

Son assortiment se compose des articles suivans:
Un choix varié de mousselines de laine de 25 sous à 60 sous l'aune.
Cachemires d'Ecosse de tous genres.
Un lot d'étoffes damassées pour rideaux, à 37 1/2 sous la yarde, valant partout 62 1/2 sous la yarde.
Un assortiment de bareges à $3 50 la robe.
Mousselines tarlatanes pour robes de bals et très riches, à $5 la robe.
Indiennes françaises, meilleur choix à 37 1/2 sous l'aune.
Cotons blancs et écrus de 6 1/4 sour l'aune à 10 sous.
Aussi—Un assortiment général de tout ce qui est désirable pour l'usage des familles.

Il appelle l'attention particulière de ses amis et du public sur l'occasion qui se présente pour acheter à bon marché ce dont ils pourraient avoir besoin.

T. PIGNEGUY,
6 janv encoignure Canal et Chartres

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousse de laine,
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples onde,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.

Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valencienne et Lisle; idem Suisse et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 28 oct

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:
30 barriques vin Bordeaux;
2600 caisses sardines;
100,000 capsules à percussion;
50 paniers anisette superfine;
10 caisses liqueurs superfines; 10 do noyau dito;
30 do absynthe Suisse;
10,000 foulards pour caisses;
250 boîtes truffes pures;
50 do cèpes à l'huile; 20 do petits pois
27 nov J. P. BERCIER & Co, Vieille Levée 54.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et Londres. MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore.
MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, Enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, de 3 à 30 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DIVERS—25 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 30 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verres prunes; 2 caisses contenant chacune 12 boîtes fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par
27 nov TROISGROS & LAMPRE, 98, Vieille Levée.

CHANDELLES ADAMANTINES—20 demi-caisses de 15 livres chaque, qualité supérieure, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par
22 nov J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

CHANDELLES DE COMPOSITION—Boîtes de Caleb Smith & co., petites dimensions, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par
22 nov J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

RAISINS DE CORINTHE, frais et en petite pelle, à vendre par L. CANTIN,
3 jan 49 Gravier

MARCHANDISES.

L. H. RICHARD, No. 23, rue de la Douane, encoignure Chartres, a reçu par les navires [illegible] du Hâvre, un assortiment complet de marchandises sèches qu'il offre à vendre à très bas prix, au comptant ou à terme:

Cotonnades françaises très fortes, unies et à carreaux, Indiennes françaises, grandes nouveautés, de Dollfus et Grosdidier,
Mousselines laines de tous genres,
Cachemires d'Ecosse, ombrés et veloutés,
Mousselines laines, noires,
Soieries noires, taffetas 20, 24, 26 et 36 pouces, moirés, unis et façonnés,
Pékins ondés, rayés et satinés,
Moire blanche, rose et bleue,
Satin blanc, rose et ciel,
Florence en toutes couleurs,
Gros d'Afrique et gros de Naples blanc et couleurs,
Drap noir Sedan, casimir nouveautés,
Serge noire et satin gris pour tailleurs,
Fichus, bas de soie, noirs, blancs, unis et brodés,
Ombrelles pour enfans,
Gants de peaux, Jouvin, mitaines blanches, gants longs en filets, gants de soie, noirs,
Parapluies en soie, 28 à 32 pouces,
Crêpes blancs, paille, noirs et couleurs, par 10 mètres,
Tulles pour voilettes, noirs et blancs,
Eau de Cologne Monpelas, 1/4 1/2 et 1 litre,
Parfumeries et savons, premières qualités,
Rubans façonnés Nos. 9 et 12,
Châles de soie, unis, satinés et damassés,
Voilettes, dentelles et imitation, blanches et noires,
Batistes en pièces et mouchoirs de batiste unis à ourlets et à rivières, dentelles fil, imitation noires et blanches, fleurs, plumes et autres articles.
18 oct L. H. RICHARD.

DAVID & CHAPUS,
No. 93, RUE DE CHARTRES,

ONT reçu par le navire Arkansas, de New-York, et les derniers arrivages d'Europe, les articles ci-après, qu'ils vendront à des prix très bas. Ils engagent leurs amis et le public en général à venir visiter leur stock avant de faire les achats ailleurs.

Mousseline laine et cachemire d'Ecosse; mérinos noir et en couleurs modes; soierie noire pour robes; indiennes nouveaux dessins; alpaca et alépine noire, étamine noire de toutes les qualités; robes mousseline brodée pour bals et soirées; robes d'organdi blanc à fleurs; jupons français en laine tricotée; gilets de peau pour dames; turbans et fleurs pour coiffures; guimpes brodées riches; cols brodés de Nancy; mouchoirs batiste uni, à ourlets et rivières; écharpes soie noire avec franges; rubans velours étroit, noir, grenat, bleu, &c; fleurs et plumes pour chapeaux; mouchoirs batiste fil, bordures imprimées; dentelles et entre-deux; rubans satin No. 1 à 12, couleurs assorties; rubans satin façonné No. 12, pour chapeaux; dentelle pour rubans de chapeaux; dessous de manches et manchettes brodées et unies; châles de toutes les grandeurs et qualités; bas et chaussons de laine pour hommes, femmes et enfants, chemises et caleçons mérinos; dito coton; chemises soie pour la peau; gants de toutes les qualités; cravates pour hommes en satin et taffetas; dito pour dames; foulards soie, premier choix, pour la poche; guêtres et petits souliers laine pour enfants; soie à coudre, noire et en couleurs, première qualité; passementeries en tout genre, madras français, dessins choisis; fil poteau, noir, bleu et gris; fil en bobines, blanc, noir et en couleurs, parapluies soie et en coton; percaline noire, rose et bleue; velours de coton en couleurs, pour costumiers; masques et loups; pavillons, rouge, jaune, bleu, vert, &c.; satin couleurs pour costumes de bal; casimir noir et mode, pour pantalons; devants de gilets riches, en velours, pour bal; bas de mérinos noir, extra-fin; épingles, peignes, agrafes, boutons, aiguilles.

Constamment en magasin, coton blanc et écru, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 10/4; bon teint; coutil à matelas, flanelle, &c. &c.
21 nov

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.

NORTH & BROTHERS,

Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle.-Orléans, marchands de LAINAGES AMÉRICAINS, COUVERTURES, FLANELLES, Cotons écrus et blancs, et d'INDIENNES américaines de toutes descriptions—Importeurs directs de Soieries françaises, de Bas allemands et anglais, de Toiles et généralement de toute espèce de marchandises importées et d'un débit courant.

COTON Lowell pour nègres 4/4 et 7/8, do croisé 4/4, 7/8 et 3/4, do, patapsco 3/4 et 7/8, idem des moulins du Canal 3/4, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4/4, Tremond 7/8, Springfield 7/8, Dwight 7/8, et autres marques, coton à chemises, blanchis, de Bay State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8, coton à draps, blanchie, de Hamilton 6/4 et 12/4, idem écrue de Waltham 6/4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions, flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapré œil de perdrix, idem Buckaback, Ecossaise et Russe, idem coton, toile damassée 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée, soie noire à coudre, idem couleurs, mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Vérona, idem à portraits, idem bleus et Royal clairs, idem coton bleu, veritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en soie, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton, Prussiens, Rob Roy, Waffle, &c.; nappes et serviettes à franges rouges, nappes en fil écrues, idem en coton pour [illegible], gingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres, idem pour enfans, gants cachemires et autres; chemises de peaux et caleçons, chemises à devant de toile et coton; galons en fil et en coton, lacets, silesia en couleur, batiste noire et autres, satin jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velour noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray, gambroon, cotonnade log cabin nouveau style, denims d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés, chaussettes anglaises, allemandes, françaises, idem grises pour domestiques; bas en coton diverses couleurs pour femmes, idem cachemire; idem pour enfans, épingles et aiguilles; boutons divers sortes, pour habits, chemises, &c.; agrafes, coton à coudre, bretelles en gomme élastique, idem en coton, barège vert, coton blanchi de York Mill, burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à matelas, gingham d'Earlston, idem noir et blanc, couvertures vertes, bleues et rouges pour capots, couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13/4 pour lits, idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap perle de [illegible], étoffes à gilets, piqué impérial, fil à coudre de Marshal, noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse unie et à dessins, idem rayée et à carreaux, mull et book, mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entre-deux, dentelles, bobinet noire et blanche, valencienne à bergas et [illegible], mousseline suisse à rideaux, jaconat rubans et à carreaux; toiles de soie pour colombes; satinet bleu et noir, idem mélangé et noir, jeans du Kentucky; casimir uni, primé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert, boutons pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé, dit ant[illegible] à meubles, batiste, brin brun à carreaux et blancs de 25 yardes, gingas 3/4 et 7/8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; futaine noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DEBARQUEMENT
Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en:

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fausses et rouges, idem damassée, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de couleurs, pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7/8 et 3/4 pour hommes, écharpes noires à franges et dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4 écossais, soierie de Pékin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.,—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult de soie noir, uni, ondé et à raies, demi bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entre-deux et bandes, le tout d'un nouveau goût, gingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à draps française, toile fil, couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satinés Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse-noir uni 4/4 et 5/4, galons fil, de 1 à 12, anneaux à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argentes, boutons soie pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en os cinq trous; fil français patente, peignes à toilette, fil à coudre divers couleurs, frange soie noire, satin noire blanc, shalls coton 4/4 et 5/4; mousseline de laine noire, 4/4 et 5/4. 1er oc

CHAUVIN ET LEVOIS,
64, RUE DE CHARTRES.

VIENNENT de recevoir par les navires Rubicon et Taglioni, du Havre, Oneida, de Liverpool, et Alberts, de New York un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises et américaines:

Cachemire d'Ecosse et mousseline laine assortis,
Soieries pour chapeaux, barège vert,
Gros de Naples, satin, florence, &c,
Cotonnade française, dito laine et coton,
Indienne croisée, quadrillée 4/4 et 3/4, pour robes,
Indienne rouge et chamois, pour rideaux,
Gilets tricot peluchée, taffetas ciré,
Rubans velours, numéros assortis,
Rubans satins No. 1 à 12, dito taffetas 1 à 16,
Rubans fil de tous numéros,
Gants pour hommes et femmes,
Dito coton, laine, soie et filet,
Ecailles franges soie, mitaines laine,
Ombrelles Polka, Lavalière; Pavolines & Co,
Corsets sans coutures et autres,
Coutil, baleines élastiques pour corsets,
Soie à coudre noire et couleur assorties,
Chemises de couleurs, foulards soie, madras,
Bas coton gris et blancs,
Chaussettes coton, bleues et écrues,
Cravates satin et taffetas, façonnées et unies,
Canevas et laine à broder, Aiguilles (marque Victoria),
Bretelles soie et fil d'Ecosse, tricot, boucles de bretelles
Bourses soie et coton, lacets à la reine,
Crêpe noir et couleurs, dito lisse,
Agrements et passementeries pour robes, tul apprêté,
Boutons aciers, jais, nacre, os, métal,
Dito soie pour habits et paletots,
Dentelles fil et coton, noires et blanches,
Epingles, peignes et bracelets et perles en jais,
Chapeaux modes pour femmes,
Dito soie pour hommes et enfants,
Dito gris et noirs, dito,
Casquettes velours, drape dito,
Mouchoirs batiste unis et brodés,
Cols brodés, lingerie assortie,
Bonnets, manches pour femmes et enfants,
Lacets soie et corsets, bottines et robes,
Parfumeries Monpelas et autres,
Miroiteries assorties, agraffes, capsules,
Epingles, brosses à tête, à barbe et à dents.
Cartes à jouer, des à coudre, plumes acier,
Plumeaux, peignes buffle et corne, divers modèles, couverts en métal, anneaux de rideaux, balles gomme, poupées, jouets d'enfants, &c.
Veaux vernis, Nys No. 1, dito ciroe: dito Suisses noires,
Maroquins, moutons et doublures,
Tiges de bottes, lasting pour bottines. 10 nov

O. TALAMON,
RUE DE CHARTRES, No. 44,

REÇOIT par les navires Chateaubriand et Vesta, du Havre: 4 balles cotonnade française; 4 caisses bas de coton bleus et noirs, pour femmes; 2 do do do pour enfans et filettes; 2 do chaussons de coton pour hommes; 2 do do do pour enfants; 2 do do de laine pour enfans; 1 do foulards de soie, article supérieur; 1 do gants de coton, pour hommes et femmes; 1 do gilets fourrés et doublés; 1 do gants de soie, longs, noirs et blancs; 1 do mitaines de filet, longues, noires et blanches; 2 do bretelles façon gomme; 1 do do pour enfants; 1 do galons français assortis de No. 1 à 24; 2 do coulisse fil assorti de numéros; 1 do soie à coudre, noire et couleur assorties; 1 do peignes buffle, nouveaux modèles; 1 do ciseaux dans tous les prix; 4 do fusils doubles, article courant; 1 do capsules à bombe, article supérieur; 1 do agraffes en boîtes rondes et sur cartes; 3 do miroirs fantaisie, toutes grandeurs; 1 do miroirs d'Allemagne à tiroir; 1 do accordéons; 1 do savons et cosmétique; 3 do parfumerie assortie.

PAR L'AUBURN, DE NEW-YORK.

Une caisses peignes fins en ivoire; 1 do cannes assorties; do baleines pour robes et corsets; 1 do épingles assorties de numéros.

Reçu précédemment un grand assortiment de marchandises françaises, américaines et allemandes, à vendre à des prix raisonnables. 4 dec

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres, ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre à bas prix:
Soierie noire, moirée pour mantelets.
Pékin noir rayé satin et façonné.
Do do do satiné moiré.
Do do rayés, satinés, ombrés, riches.
Poult de soie caméléon.
Gros de Naples glacés, rayés et ombrés.
Gros de Naples unis, noirs et noir bleu.
Gros grains, gros de Suisse et gros de France.
Echarpes Pékin noir, satinées.
Do velours algérien.
Do satin écossais et gros de Naples glacés
Châles Cachemire et Pékin couleur.
Do mousseline laine et en couleur.
Do tricot laine et en chalmir.
Cravates cachemire pour dames.
Do en soie, unies et façonnées.
Mouchoirs batiste, unis, brodés et à rivière.
Mousselines laine, riches et cachemire d'Ecosse.
Do do noire, grande largeur.
Barèges et balzorines de laine.
Damas à rideaux, rouges, bleus et autres.
Coton, chamois, bleu et rouge, à rideaux.
Indiennes françaises, américaines et anglaises.
Bas de laine, de soie et de coton.
Chaussettes blanches et écrues.
Velours de soie, [illegible] assorties.
Cotons blancs et écrus, largeurs assorties.
Toiles d'Irlande, serviettes, [illegible] blanches.
Caleçons, [illegible], ombrelles, parapluies, [illegible], cotonnade [illegible], galons, [illegible], [illegible], laine, tapis de tables et grands [illegible].
30 oct LORNE & FROIS, 21 rue de Chartres

FELTER & BOYD, rue Gravier, No. 70, offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON, telles que:
Couvertures, Flanelles, Linseys, Kerseys, Draps et Casimirs, satinets et Jeans du Kentucky, mérinos, draps de l'Indiana, cachemire d'Ecosse, de laine, Alpaccas, Reps croisé, indiennes et calicots, nouveau style, guinghams, gingas, coutil à matelats, étoffes bleues rayées et à carreaux, cotonnades bleues, cotonnades, mélangés à la mexicaine, shalls en laine, mouchoirs en coton, idem Madras, toile d'Irlande, toile à draps et de table, nappes damassées, flanelle de Canton, bas et gants en laine, bas en coton et laine, caleçons et chemises de peau, coton blanc et écru, 3/4, 4/4, 6/4 et 12/4 Osnaburg, l'orsilla, etc. 4 dec

FOND de la Banque des Citoyens et d'Consolidée, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
25 nov 4, Royale.

EN magasin, ayant droit au drawback et à vendre par le soussigné
376 caisses vin rouge St. Julien.
75 do Wermouth.
49 do Chambertin.
75 do vin blanc de Cassis.
50 do vin rouge Lafitte.
97 do do St. George.
30 do do Bourgogne.
300 paniers champagne.
300 do anisette surfine.
20 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE—En débarquement du navire Créole, de Bordeaux:
100 paniers Bouteilles vides,
1000 boîtes Sardines à l'huile,
1000 do moyennes, do.
1000 demi boîtes, do. de la marque Rodel
40 boîtes Cèpe à l'huile, & Fils Frères.
160 demi boîtes do.
par POUGET FILS, 147, rue Royale,
14 dec entre Toulouse et St. Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE POUTZ,
9 dec No. 93, rue de la Douane

A VENDRE—50 paniers vin de champagne 1re. qualité, en débarquement du navire Narragansett et à vendre par PIERRE POUTZ,
9 dec 93, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Francis Depau, du Havre, 200 damejeannes vides, à vendre par N. LACOSTE,
9 dec 203 Royale

AUX CONSTRUCTEURS—2000 barils sable, 1000 barils chaux en bon ordre, à vendre par
ROBT. MURPHY, 98, Vieux Bassin, et 62, Vieille Levée.
9 dec

COUVERTURES—Actuellement en vente au No. 28, rue de Chartres:
Couvertures anglaises de Whiting, 9/4 et 10/4;
Idem " 11/4 et 12/4.
AUSSI:
Couvertures molleton français, de 9 points.
13 4m de 10, de 11 et de 12 points.
AU PRIX COUTANT.
4 dec D. H. HOLMES.

MARCHANDISES SECHES.

REÇU par les navires Wabash et Vicksburg de New York, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à très bas prix pour du comptant:
500 pièces brin fil par 10 yards Nos 1, 2 et 3,
Percale blanche, fine do rose et bleue,
Nansou blanc, fin,
Bobinet blanc pour moustiquaire, 10/4 de large,
Entredeux et dentelles valenciennes,
Coton écru et blanc 5/4, baleines pour robes,
Franges torses, noires, 2 à 5 pouces de large,
Do en soie, couleurs assorties,
Bas mérinos, noirs, couleurs assorties et gris,
Chaussons do, gris et blancs, do de laine, à bas prix,
Bas de laine pour enfans,
Alpaca bleu; do noir, alépine noire,
Gros de Naples noir, soierie d'Italie noire 26 pouces,
Bourre noire, sans lisière, 22 pouces,
Moire noir pour mantelets, Florence couleurs assorties,
Un assortiment de guimpes en soie, noires et couleurs,
Un do de cols brodés,
Echarpes en satin pour dames,
Flanelle blanche commune, do rouge croisée,
Molleton blanc et écru de Hamilton,
Rubans en soie pour chapeaux, do velours et noir,
Serviettes fil à barres en couleurs,
Fichus en soie, parapluies soie, do coton,
Bas blancs, bleus, gris et écrus en coton,
Un assortiment de châles, mousseline,
Barège vert. En magasin d'importation antérieure, un beau choix de marchandises de saison.
15 dec DUFOUR, DURAND & Co.25, Chartres

AVIS.

AYANT terminé la vente de mon magasin de quincaillerie, je prie les personnes qui me doivent de vouloir régler leurs comptes dus, dans le plus bref délai.

J'ai transporté mon bureau au No 11, Front Levée, entre Bienville et Douane, où l'on peut me voir pour affaires depuis 9 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Je profite en même temps de cette occasion pour présenter mes sincères remerciemens à ceux de mes amis et au public qui m'ont honoré de leur patronage, jusqu'à ce jour. VICTOR WILTZ.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1845.
1 dec—2m. 2 ps

FOSDICK & BROTHER, marchands commissionnaires et expéditeurs, rue du Camp, No. 55, offrent à vendre: 5000 gallons huile de sperme, en barils et barriques, 100 caisses blanc de baleine New Bedford, 1000 caisses thé consistant en Young Hyson, Pouchong, Bouchong, Poudre à canon, Oulong en boîtes de 6 à 13 livres, 150 caisses savon brun No. 1, 25 caisses amidon de perle, 25 do bonne moutarde, 15 demi pipes eau de vie d'Otard, 8 do do de Pellevoisin, 2 do do de Champagne, 10 barils brandy du Nord, 16 pipes genièvre de Hollande, 10 barils rhum Nouvelle Angleterre; 50 barils cidre Newark, 50 do vinaigre, 100 sacs café Java, 10 caisses verdegris pur, 200 rames papier medium à enveloppes, 10 barils tabac coupé supérieur, 300 barils chaux de Philadelphie, 900 jeux de barriques à mélasse en bon ordre. 27 nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Levi H. Gale, de Bordeaux: 140 barriques vin rouge; 16 demi barriques vin blanc, haut Sauterne; 30 barils vin blanc idem. En magasin: 180 barriques vin rouge, de qualités diverses; 60 barils et demi barriques vin blanc. Eau de vie quatrième preuve, J. J. Dupuy, do do Pellevoisin, do do fine champagne, eprisee à l'eau de vie, absinthe suisse de Sauvageol et Bruneteau, anisette superfine, kirschwaser de Sauvageol et Bruneteau, huile d'olives de J. Plagniol. G. M. LUCAS,
31 dec 20 rue Bienville

MALAGA—35 barils vin de Malaga doux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

EAU de fleurs d'oranger—125 caisses à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

SARDINES de Nantes—25 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

WHISKEY de Monongahela—60 barils distillé, vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

GENIEVRE de Hollande—18 pipes supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

CAPRES—100 caisses câpres frais à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

SAVON français et eau de fleur d'oranger, à vendre par
29 nov S. TALAMON, 80 St. Louis

MORUE—300 caisses belle morue blanche, 200 caisses harengs écaillés, en magasin et à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier

AMANDES—50 paniers amandes à coques tendres, en débarquement de la barque Attica, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement du navire Brighton, et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers et brodequins, convenables pour la saison.

Les plus grands soins seront portés à remplir les ordres des habitans pour demandes de brodequins Russet et chapeaux en laine. FROST & Co,
22 dec 10 Magasins

TRAITES sur la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

TABAC de Cuba et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par [27 nov] LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPECHE—Environ 30 tonneaux, qualité supérieure, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

QUATRE caisses mousseline blanche rayée; une do do do, à carreaux, en débarquement du navire Windsor Castle, de Liverpool et à vendre à très bas prix par
5 dec FORCADE & Co, 13 Canal

DEUX caisses mouchoirs Madras français, récemment reçues, à vendre à très bas prix par
5 dec FORCADE & Co, 13 Canal

AMANDES SANS COQUES—17 caisses et 5 damejeannes amandes douces, en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN,
12 jan 49 Gravier

SARDINES A L'HUILE—2,000 boîtes et demi boîtes sardines de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement du navire Nashville, du Havre, à vendre à des prix modérés par
12 jan AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

EN débarquement du navire John Minturn:
BEURRE—65 firkins beurre de choix.
FROMAGE ANANA—27 caisses; 50 demi barils farrasja, 30 quarts de baril do do, 30 huitièmes de baril do do, 30 caisses do do, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
27 dec 49 Commune

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 13 JANVIER 1846,
Pour la première fois:
LA FÉE VOLEUSE,
Opéra en trois actes, de Scribe.
Précédé par
LE PROTÉGÉ,
Vaudeville en un acte, de Rosier.
On commencera à 6 heures et demie.

En attendant: LE CAPITAINE ROQUEFINETTE, JEANNE ET JEANNETON, LE MARQUIS DE CARABAS, vaudevilles nouveaux.

SALLE DE BAL DU BATAILLON DE WASHINGTON.

QUATRIEME BAL.

LES personnes qui ont été aux Bals donnés à la Salle ci-dessus mentionnée, sont informées que le "QUATRIEME BAL PARÉ DE SOCIÉTÉ" aura lieu ce soir, 13 du courant,

Le Bal commencera à huit heures précises du soir.
13 jan—1

SALLE ST. LOUIS.

LES souscripteurs et les personnes invitées aux Bals Masqués de Société de la Salle Saint Louis, sont priés d'avoir la complaisance de présenter leurs billets aux portiers qui ont reçu des ordres à cet effet. On pourra se procurer de nouveaux billets pour remplacer ceux qui auraient été perdus, en s'adressant au bureau de la Salle de Bal.

Par ordre du Comité,
13 janv—4 H. RUFFIER, Sec.

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
en face du Théâtre.
BALS PARTICULIERS.

La liste de souscription pour les bals particuliers (au nombre de douze) est en ce moment ouverte, moyennant le prix très modéré de $15. Les dits bals particuliers, auront lieu tous les jeudis. La salle sera très élégamment décorée, et il n'y manquera rien de ce qui peut contribuer à l'agrément des dames et des cavaliers, qui trouveront à l'étage supérieur, des salons qui leur seront respectivement consacrés. 3 jan.

SALLE DE BAL ST-CHARLES,
EN FACE DU THEATRE.

Soirées dansantes, tous les Samedis, sous la direction de M. J. Devoti.

CES soirées commenceront le Samedi 10 janvier 1846, et continueront jusqu'à la fin de la Saison. Les enfans des deux sexes sont invités à assister, gratis. Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation. Les cavaliers qui sont souscripteurs voudront bien faire connaître au bureau les noms des dames qu'ils désireront inviter. Le bal des enfans commencera à 6 heures et finira à 10 heures précises. Le grand bal s'ouvrira immédiatement après.

Cartes d'entrée pour les cavaliers—$1. 1 jan

ORCHESTRES DE BALS.

MONSIEUR F. A. LEGENDRE, chef d'orchestre de la Salle St. Louis et de celle du Bataillon Washington, offre ses services pour Soirées, Bals, Noces, Réunions, etc.

M. Legendre est à même d'exécuter les quadrilles les plus nouveaux, les waltz les plus en vogue. Ses prix seront des plus modérés.

S'adresser, rue Dauphine, No. 204, ou au bureau des salles précitées. 30 dec—2 m

ECOLE DE DROIT LOUISIANAIS.
No. 117, rue Royale.

UN cours spécial de lectures embrassant l'histoire de la jurisprudence de la Louisiane, depuis son berceau jusqu'à ce jour, et indiquant les heureux changements qu'elle a subis, aussi bien que les autorités de chaque période distincte, et les principes capitaux de loi constitutionnelle et internationale, s'ouvrira à cette institution le 15 janvier prochain, et aura lieu trois fois par semaine pendant quatre mois, si le nombre des élèves répond à l'utilité et à la grandeur de l'entreprise.

Les prix du cours complet est de $30, payables d'avance.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1845.
17 dec—1m G. SCHMIDT.

VENTES JUDICIAIRES.

George T. Wat[illegible] & Co. vs. la Banque des Planteurs [illegible]

COUR DE DISTRICT—No. [illegible]—En vertu d'un writ [illegible] émané de l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mardi, vingt-septième jour de janvier 1846, à midi, savoir:

La dette due par Samuel F. Butterworth à la Banque des Planteurs du Mississippi, s'élevant à la somme de $5,000, [illegible], avec intérêt à raison de huit pour cent par an, à dater du [illegible] mars 1841, jusqu'à paiement, laquelle dette est payable en les billets de la Banque. Cette dette est constatée par un billet du dit Samuel F. Butterworth, en faveur de la dite Banque des Planteurs du Mississippi, portant la garantie d'Eli Abbott et autres, lequel est actuellement en cours de poursuite de la dite Banque des Planteurs du Mississippi, à Colombus, dans le dit Etat.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS,
13 jan—13, 20, 27 Shérif de la Cour de District

Washington Jackson & Co., vs. Peter H. Jone.

COUR DE DISTRICT—No. 24,401—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Presse à Coton d'Orléans, le mardi, vingt-septième jour de janvier 1846, à dix heures A. M.:

Seize balles de coton, marquées H.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS,
13 jan—13, 20, 27 Shérif de la Cour District

Louis Bernard, vs. Harriet Johnson, veuve de James Marshall.

COUR DE DISTRICT—No. 24,420—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le Lundi, seizième jour de Février 1846, à midi, savoir:

Deux Terrains, situés dans la Première Municipalité de cette ville et désignés sous les Nos. six et sept, de l'ilet No. vingt, sur un plan dressé par L. Surgi, le 4 janvier, 1830, et déposé en l'étude de Horatio Davis, notaire en cette ville; le terrain No. six mesure trente-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tremé, sur soixante-dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur, et le terrain No. sept, trente un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Franklin, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Tremé, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. A. SIDNEY LEWIS,
13 jan—13, 20, 12 Shérif de la Cour de District.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie que le 11 décembre 1845, le jugement ci-après décrit, fut entré dans cette affaire, savoir:

No. 16,760—Marie Estéphanie Farrat, épouse de Robert Robin vs. son mari—Décret: Il est ordonné, adjugé, décrété, qu'un jugement prononçant le divorce, soit entré en faveur de la demanderesse contre le défendeur, que les liens du mariage ci-devant existant entre les deux parties soient cancellés et annulés, et que le défendeur paie les frais de cette affaire.

Nouvelle Orléans, le 16 décembre 1845.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 22me jour de décembre 1845, et la 70me année de l'indépendance des Etats-Unis.
(L. S.)
3 jan—3m16 LOUIS R. COURTIN, dep. greffier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de John G. Greeves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Placide Forstall, exécuteur testamentaire de feu John G. Greeves, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. W. P. C. DUPLESSIS,
3 janv—2 Registre des Testamens

ONT été conduits aux épaves de la 2de municipalité, à l'encoignure des rues Robin et Annonciation:

Une jument noire, de 13 mains 1/2 de haut, avec un poulin alezan noir, la queue et la crinière longues.
Une jument couleur gris de fer, de 13 1/2 mains de haut, queue et crinière longues.
Une mule brune, crinière taillée, longue queue, marquée sur l'épaule gauche T H. La jointure de la jambe de derrière enflée.

Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à samedi, 17 du courant, ils seront vendus le dit jour par L. E. Charbonnet, encanteur public. S. L. SEELMAN,
8 jan—3(en10) 1er Lieutenant de la Garde de nuit.

PROCLAMATION

D'ALEXANDRE MOUTON, GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ENCORE que l'on ait jamais observé dans cet Etat un jour d'actions de grâces et de prières publiques, on n'y peut ignorer que la plupart des autres Etats de notre heureuse patrie s'en sont fait une louable habitude. En effet, il n'est point de sentiment qui honore plus un peuple libre et béni par une constante prospérité que le sentiment de la reconnaissance envers le bienfaiteur souverain des êtres. La vie et la santé sont de justes et continuels motifs de gratitude et de remerciemens envers le Père Tout-Puissant, de celle-là et la source éternelle de celle ci, envers celui que nous nous plaisons à reconnaître comme l'auteur par excellence de toute bénédiction spirituelle et temporelle.

Il suffit que chacun de nous se prenne à réfléchir pour qu'aussitôt les innombrables bénédictions dont notre société et les membres qui la composent ont joui durant le cours de l'année qui touche à sa fin, se présentent à son esprit. Elles ont été si multipliées et si variées qu'au souvenir du Créateur souverainement bon qui nous les a accordées, on ne saurait se refuser à reconnaître que sa bonté surpasse nos mérites, et à exprimer publiquement qu'on se sent de beaucoup redevable à sa providence aussi grande que bienfaisante.

C'est pourquoi, je soussigné ALEXANDRE MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, croit devoir émettre et émet la présente Proclamation, et recommande respectueusement par icelle que le Jeudi, 15me jour de janvier prochain, soit observé comme un jour d'actions de grâces et de prières à Dieu Tout Puissant, en reconnaissance des bienfaits si évidents dont il lui a plu favoriser le peuple de cet Etat.

Je recommande aussi avec le même sentiment de respect, à mes concitoyens de fermer le jour ci-dessus indiqué, en s'abstenant de leurs occupations ordinaires, et en s'assemblant dans leurs temples, afin que par-là ils manifestent l'expression simultanée de leurs actions de grâces envers celui qui bénit avec tant de bonté et notre patrie et nos enfans, et à la bienveillance du quel il nous faut attribuer la liberté et les franchises que caractérisent nos institutions que nos pères ont établies et qu'ils nous ont transmises, les droits civils et les libertés religieuses dont nous jouissons, le maintien de la paix au sein de notre patrie et avec les nations étrangères. L'heureux et incomparable état de santé dont la Louisiane a été favorisée cette année, les récoltes abondantes que le modérateur souverainement sage des événemens humains a bien voulu accorder aux agriculteurs comme récompense de leurs travaux, les progrès continuels de l'instruction et de la science, les bienfaits de l'éducation parmi le peuple, en un mot, les faveurs et les bénédictions sans nombre dont nous avons été l'objet comme individus comme Etat et comme Nation; espérant d'ailleurs que le souvenir et la reconnaissance des miséricordes et des bontés passées, porteront les fruits de bienveillance, de douceur, de charité et de dévoûment que tous les hommes se doivent entre eux.

En foi de quoi, je signe de mon nom la présente et y affixe le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, ce treizième jour de décembre de l'an du Seigneur mil huit cent quarante-cinq, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, soixante dix.
(L. S.)
Gouverneur, A. MOUTON.
NICHOLAS CARTER, Secrétaire d'Etat. 17 dec

J. PEYTEL,
Encoignure Chartres et Conti.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'arriver du Nord, avec un bel assortiment de MONTRES et PENDULES, qu'il vendra à des prix très modérés. Tous ces articles ayant été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière.

Il a reçu également de France, une grande variété de BIJOUTERIES, comprenant une infinité d'objets pour Dames, ainsi qu'un beau choix d'articles, convenables pour ETRENNES. 19 dec—1m

CHAMPAGNE.—1000 paniers Champagne, des marques NAPOLEON, DOUBLE AIGLE et AIGLE BLANC. Les soussignés, seuls agens en cette ville de la maison Jacquesson & Fils, Châlons sur Marne, reçoivent en ce moment, en outre de leur stock bien connu de Médaillé d'or, Napoléon, des vins excellens, marques de l'Aigle Double de Russie et de l'Aigle Blanc, qu'ils recommandent aux consommateurs et aux détaillans. Ils en auront constamment en vente, ainsi que d'autres de bonnes marques à divers prix, provenant également de la même maison, laquelle est réputée pour ses bons vins. Les acheteurs pourront en obtenir en totalité leur convenance.
MERLE, BEYLLE & Co.
19 dec 79, Tchoupitoulas

CHAUSSETTES en laine—300 douzaines chaussettes tricotées à la campagne, à vendre par
10 jan FROST & Co. 10 Magasins

CHAPEAUX toile cirée—10 caisses, à vendre par
10 jan FROST & Co, 10 Magasins

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, marques de choix, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
10 jan 32, Vieille Levée.

SUCRE—Blanc et jaune, de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
10 jan 32, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de Abajo, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
10 jan 32, Vieille Levée.

HUILE pour tanneurs—10 barils en débarquement du navire Hamburg, de New-York, à vendre par
10 janv SMITH BRYAN, 20, Douane

FOIN—300 balles d'excellente qualité, à vendre par
ROBERT MURPHY, 98 Vieux Bassin,
10 jan ou 62 Vieille Levée

CHARBON—3,000 barils charbon de Pittsburg, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, par
ROBERT MURPHY, 98 Vieux Bassin,
10 jan ou 62 Vieille Levée

TOILE D'IRLANDE—Nous venons de recevoir nos premiers envois de Toile à chemise d'Irlande. Nous pouvons recommander ces articles comme provenant des meilleures manufactures et nous garantissons ces articles que nous vendrons à bas prix.
7 jan—1e D. H. HOLMES, 22 Chartres.

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, (Bordeaux):
200 barriques vin rouge Montferrand, St.-Estèphe, Léoville et Milon,
150 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne,
30 barriques vin blanc Yquem et Haut-Sauterne,
Liqueurs assorties, superfines (Champion),
Anisette surfine et superfine, (Champion),
Vieux Cognac, fruits à l'eau-de-vie,
Champagne marque Chamot, supérieur,
Huile d'olive (J. Plagniol,) sardines Rodelle.
20 nov—60 P. DELAMAR.

AUX FORGERONS—Un millier de barils charbon de terre pour forgerons, à vendre par
ROBERT MURPHY,
24 dec 98, Vieux Bassin et 62, Vieille Levée

A VENDRE—Une famille d'Esclaves, se composant de: Une Mulâtresse âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière française, bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente domestique sous tous les rapports, et ses 4 enfans:
2 garçons de 12 et 10 ans;
1 petite fille de 6 ans;
1 petit garçon de 3 ans;
tous bien portans, et à vendre pour aucun défaut. S'adresser à J. P. BERCIER & Co.,
20 dec 54, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, marque B. Guilloux, à vendre par les soussignés.

Ces Sardines ont été importées sur les navires Narragansett et Deucalion, et ne viennent pas de New York où se font des contrefaçons préparées avec l'huile de saindoux, que l'on envoit ici sous le nom de GUILLOUX.
J. P. BERCIER & Co,
15 dec 54, Vieille Levée.

Aux Courtiers de Sucre et aux Habitans.

LES Courtiers de sucre, Négocians, &c., qui voudront faire transporter, des habitations le long du fleuve en ville des mélasses et sucres, dans un bref délai, trouveront toujours un bateau qui peut porter 120 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse. S'adresser au bureau du Ferry de la 1ère Municipalité, ou à
ROBERT MURPHY,
No. 62, Vieille Levée,
Nos prix seront des plus modérés.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—71 caisses en débarquement de la barque Attica, à vendre par R. G. BO[illegible]
8 janv [illegible]

BLE et maïs—[illegible] barils blé et 91 sacs maïs, en débarquement du steamer Cumberland Valley, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
10 jan [illegible]

EAU DE VIE—[illegible] demi (drawback) [illegible] à vendre par [illegible]
12 janv [illegible]

VIN—[illegible]
[illegible]

C[illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI 17 janvier, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis, pour compte et risque de qui il appartiendra

Un envoi de MARCHANDISES SECHES, consistant en partie de couvertures, Flanelles, Indiennes, Bas, Mouchoirs, Toiles, Linges de table, Toile à draps blanche et écrue, Osnaburgs, Tapis, et diverses autres articles trop longs à énumérer. 3 janv—13,15,17

FRANK PERRET a transporté son bureau du No 38, rue Poydras au No. 48, rue Bienville, entre celles Chartres et Royale. 29 dec

MOUSSELINES—récemment reçu, par les derniers arrivages, un grand assortiment de Mousselines suisses, consistant en partie de:
Rideaux brodés, assortis en qualités et largeurs,
Idem dentelles par jeux,
Broderies et brochés, pour robes de bals, blancs et couleurs,
Mousseline gaze, pour robes de bal,
Mousseline suisse unie,
Mousselines à barres croisées et rayées
Mouchoirs madras de 36 pouces,
Mouchoirs de poches, brodés et à ourlets,
Idem à bordures dentelles.
Le tout à vendre à bas prix pour du comptant, par colis, au No. 48, rue Bienville, au premier.
20 dec F. PERRET

L. H. RICHARD, 23, RUE DE LA DOUANE
A REÇU par le Chateaubriand, les articles suivans qu'il offre à vendre à très bas prix:
Taffetas noir pour écharpes et mantelets, 20 et 36 pouces,
Deux caisses tissu algérien, laine et coton pour robes de Dames,
Dentelles imitation Malines, dentelle fil, Valenciennes,
1 caisse eau de Cologne, 1/2, 1/4 litre.
L. H. RICHARD,
No. 23, rue de la Douane
1 dec encoignure Chartres, au 1er

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov, 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York, d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes pour les quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,830 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fonds d'au moins $750,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent
14 nov Encoignure Camp et Commune

EN débarquement du navire Aurelius, 20 barils harengs No. 1, 10 quarts de barils aloses, 25 barils maquereaux d'Halifax, No. 1, 27 barils maquereaux du Sud, No. 3, 25 barriques grands maquereaux No. 1 et 58 caques idem No. 2, 200 caisses morue, 50 caisses grands harengs sans écailles, 50 caisses thé impérial dont 30 de 3 livres et 50 de 6 livres, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
30 dec 49 Commune

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette Institution, dont l'existence date déjà de deux années, et qui est la seule dans les Etats-Unis où le droit civil soit étudié avec soin, commenceront le 1er de décembre prochain, et finiront le 31 mai, suivant.

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours général en cours spécial.

Le premier est purement préparatoire et peut être suivi avec avantage par ceux qui, sans vouloir embrasser la carrière du barreau, désirent acquérir une connaissance générale de la nature de nos institutions et des principes qui régissent l'administration de la justice.

Le second a pour but de préparer [illegible] à l'exercice pratique de la profession d'avocat. Les jeunes [illegible] périence à démontrer que [illegible] de suivre ce cours, peuvent avec [illegible] très utilement dans l'espace de six mois, de passer [illegible] leur doivent droit à recevoir leur diplôme.

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance du tableau synoptique des études du cours, s'adresser au soussigné.

GUSTAVE SCHMIDT,
10 nov—90 107 rue Royale

DROGUERIES.

En débarquement et à vendre par le soussigné: Iodure d'arsenic, acétate de morphine, iodure de [illegible], carbonate de potasse; hydro sulfate de soude, chlorure d'or, acide citrique, brome, muriate Barite; valérianate de zinc; hydro ferro-cyanate de quinine, biberone Darbos [illegible] liège, capsules de Raquin; bas élastiques Leperdriel en cautère, ventrière élastique, fleurs de violette, de guimauve, de camomille, de tilleul, de bourrache, de rose rouge, de provins, feuilles de ciguë, de belladone, de jusquiame, de sené d'Alexandrie, de l'Inde, d'armoise, de bourrache, racine de guimauve, de bardane, de rhubarbe, de l'Inde, rhubarbe en poudre, calamus aromatique blanc quinquine jaune, rouge, Loxa, poivre de Cayenne, poivre de Cubèbe, gomme arabique blanche, do en sorte, do Sénégal, laine de genièvre, essence d'orange, de bergamotte, d'anis, de citron, de sauge, de peppermint, extrait triple de jasmin, huile de croton, créosote, extrait aqueux de rhubarbe bronze jaune et cramoisi, or en livret, colle de poisson laque carminée, ultramarine, éponge fine, storax en pain, crême de tartre, opium nouveau, vermillon de Chine, bleu de Prusse, magnésie en pain, limaille de fer, Ether sulfurique, do nitrique, bois de Campêche râpé, fustic do coupé, perose verte, belle, alum, beau, sel de soude, santal rouge par P. CURACHS,
2 dec encoignure Condé et St. Philippe

GRAINES FRAICHES,
POUR Jardins, Fermes, etc., garanties de la récolte de 1845.

LE soussigné a maintenant en mains un grand assortiment de graines de jardinage et de fleurs, garanties de la récolte de 1845, et choisies avec beaucoup de soin par son frère.—Aussi arbres fruitiers, vignes, etc.

Les marchands commissionnaires, habitants, jardiniers, etc. seront approvisionnés, aussitôt après ordre donné, par boisseau, livres, ou en caisses de toutes grandeurs, depuis $2 jusqu'à $50. Les prix sont en rapport avec la durée des temps. W. DINN,
9 jan 11, Commune

A LOUER—Une maison située rue des Grands Hommes près de la rue des Français et de la place Washington, ayant 4 appartemens, 2 cabinets, galerie, en bon état de location. Ladite maison est pourvue d'une citerne, d'un puits et de l'hydrant des water works, et on pourra en prendre possession de suite. S'adresser pour conditions à LEOPOLD JEANNET
8 janv 22, St. Louis

A LOUER—Le magasin à trois étages, rue Tchoupitoulas attenant à la pharmacie de Barbet, encoignure Girod. S'adresser à
19 dec J. C. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

Habitation établie en sucrerie,
A VENDRE.

Un Terrain de quinze arpens de face sur quarante de profondeur, environ, établie en sucrerie, ayant tous les édifices neufs ou en parfait état, située dans la paroisse Iberville et dans une des meilleures positions pour la maturité de la canne à sucre. S'adresser pour plus amples détails et pour les conditions, rue Toulouse, No 19.
9 dec—

A LOUER—Possession devant être donnée le 5 janvier. La mansarde du magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Dorsière. On la louera à bon marché à un bon locataire. S'adresser sur les lieux.
29 dec GARTHWAIT, PAYAN & Co, n. 10 Canal.

A LOUER—Possession pouvant être donnée immédiatement.—UNE MAISON à deux étages, avec une mansarde, construite en briques, rue Saint Charles, en face de la place Lafayette.

Aussi—Les DEUX MAISONS en briques, ayant la même position et touchant à celle ci-dessus. On peut en donner possession au 1er. novembre prochain. S'adresser à
3 oct MAUNSEL WHITE & Co

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue Natchez, à côté de la banque de Commerce. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET,
22 nov 22, Saint Louis

A LOUER—Un magasin en briques à 2 étages, situé rue St. Louis No. 27. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
22 nov LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis

A LOUER—Le premier de la maison située à l'encoignure des rues Chartres & Conti, No. 93. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DAVID & CHAPUS,
21m 93, Chartres.

A LOUER—Un Ilet de Terre à Hentville sur le chemin de fer de Carrollton, avec une bonne Maison. Le terrain est très élevé et n'a pas de cocos; on en donnera possession immédiatement.
16 dec Dr. A. SOULIE, 48, Conti.

DR. BLANCHARD.

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses, Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTE POUR ORIFIER LES DENTS.

Or gaufre sans aucun alliage, plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible dit Platina, pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quiniqué, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 30 mars

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

DIVERS—300 gallons huile blanchie pour hiver; 4000 do de baleine pour do; 1000 do huile lin bouillie et non bouillie; 100 bls huile de tanneurs, 500 caisses blanc de baleine; 500 do chrisatloles do; 300 do marque l'étoile; 1000 caisses savon No 1 extra pour familles, 900 paquets thé impérial, poudre à canon et souchong; 300 barrillets clous assortis; 300 barrillets blanc de plomb No 1 extra et pure; 50 barrillets peinture noire à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.,
31 dec 12 Vieille Levée.

REÇU par le navire Republic et à vendre par les soussignés:
600 barillets clous; 150 caisses ferblanc.
250 caisses huile d'olive.
MERLE, BEYLLE & Co.
8 jan 79 Tchoupitoulas

BRODEQUINS RUSSET DE JERSEY—Récemment reçu par les navires Elijah et John Minturn, et à vendre à bas prix:
40 caisses Brodequins Russett supérieurs, des manufactures de New Jersey. S'adresser à
GARTHWAITE, PAYAN & Co,
7 jan— 10, rue du Canal.

EN débarquement du brick Mobile—50 quarts de barils grands maquereaux No. 1, 50 demi barils do extra No. 1, 66 barils et 76 demi barils maquereaux No. 2, 40 barils do No. 3, 40 barillets large de No. 1, 25 demi do langues et noues, 50 caisses morues, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
10 jan 49 Commune

CHARRONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co., de Philadelphie, un grand assortiment de CHARRONNAGES, consistant en: Drays forts et légers, avec moyeux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, wagons, même différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charrettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix [illegible] conditions avantageuses.
EMMERSON, TOURNÉ & Co,
10 nov 128, Tchoupitoulas

CAFE DE LA HAVANE—175 sacs café bon vert, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par
10 jan L. CANTIN, 49 Gravier

RAISINS [illegible] boîtes [illegible] à vendre par L. CANTIN,
[illegible] 49 Gravier

[illegible] Cuba, pour [illegible] Alsace, de la [illegible] L. CANTIN, 49 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses blanc, [illegible] à vendre par
L. CANTIN, 49 Gravier

[illegible]
1 janv NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

VENTES DE CE JOUR.

Vente renvoyée jusqu'à cet après-midi, n'ayant pas eu le permis assez tôt pour débarquer les échantillons.

CARGAISON DU BRICK SARDE DARDANO, DE GENES.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

MARDI 13 du courant, à 4 heures 1/2 précises, il sera vendu sur la Levée vis-à-vis le marché à la viande, 1re Municipalité, la cargaison du brick Dardano, venant de Gênes, savoir:
1000 paniers huile d'olive de Plagniol,
1000 caisses do do
200 caisses liqueurs,
119 caisses do
100 caisses eau de fleurs d'oranger
24 caisses citrons de Gênes,
31 caisses cerises à l'eau de vie,
29 pipes vin de Catalogne, 2 demi do.
150 barils vin de Malaga,
150 quarts de barriques do.
75 do vin de Madère de Sicile,
47 huitièmes do
Conditions à la vente. 13 janv

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
GROCERIES, PROVISIONS ET LIQUEURS.

AUJOURD'HUI mardi 13 courant, à midi, il sera vendu dans leur magasin d'encan, 51, rue des Magasins, vis-à-vis l'Arcade de Banks:

50 caisses tabac différentes marques, 3 barils huile de blanc de baleine d'hyver, 10 barils huile d'éléphant; 10 do huile de baleine, 30 caisses blanc de baleine, 100 caisses savon, 20,000 cigares, 25 sacs café Java, 10 barils eau de vie et genièvre du pays, 10 do vin de Malaga doux, 7 caisses conserves telles que haricots, bouillons, sardines, asperges, légumes, artichots, bouilli &c et divers autres articles. 13 janv

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
Farine! Farine! Farine!

MARDI 13 courant, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue Girod, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra:

1300 barils Farine, partiellement endommagés à bord d'un chaland No. 2, dans son voyage de Cincinnati chargés à bord du steamer Cumberland Valley et débarqués dans ce port.
Conditions—Comptant. 12 jan

Vente de Cigares, Confitures, Fruits &c.
POUR CLORE UNE CONSIGNATION.
PAR BEARD, CALHOUN & Co

IL sera vendu à l'encan mardi, 13 du courant, à 10 heures et demie, au magasin No. 31, rue de la Commune:
800 Milliers cigares supérieurs de la Havane, consistant en impériales, regalias, canones, cazadores, trabucos, panatelas, vegueros, millar, peruanas, et autres de qualité différentes manufactures.
300 Caisses confitures assorties, venant d'arriver sur l'Empresario.
25 Barils amandes.
Les cigarres et confitures ont droit au débenture.
Conditions—Audessous de $300 comptant, de $300 à $500, à 60 jours et au dessus de $500 à quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
Les catalogues pourront être obtenus au bureau des encanteurs, No. 8 Arcade Banks. 3 jan

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Joseph Koerner.
PAR BEARD, CALHOUN & Co., Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan mercredi, 18 février, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un et en conformité à un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 10me jour de janvier 1846:

Deux certains lots de terre, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Annonciation de cette ville, désignés sous les Nos. 1 et 2 de l'ilet No 16 compris entre les rues St. Jacques, St. Jean Baptiste, Céleste et Religieuses et le Chemin du Bayou, sur un plan dressé par B. Dunbar arpenteur, en date du 12 janvier 1846 qui sera exposé à la vente. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Céleste sur 100 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions—$250 comptant sur chaque lot, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque jusqu'à paiement final. Si lesdits billets ne sont point payés à maturité, ils porteront un intérêt, à partir de leur échéance, jusqu'à parfait paiement, de 8 pour cent l'an, sans que cette clause autorise l'acquéreur de retarder le paiement desdits billets au delà de leurs échéances respectives.

Les actes de vente par devant Joseph Benzaken Marks notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 janv—3m20

PAR J. B. ROZAT—Encanteur.
Banque et Compagnie des Améliorations demandant la dissolution de sa Charte.

COUR DE PAROISSE. En vertu d'un ordre de la dite Cour, il sera procédé, samedi 24 janvier courant, à midi, à la Bourse St. Louis, par le ministère de J. B. Rozat, encanteur, à la vente d'une partie du portefeuille de la dite Institution, et aussi à la vente de cent actions du capital de la Compagnie du Théâtre d'Orléans payées en plein.

Conditions—comptant payable en billets de l'ancienne Banque des Améliorations.

Des tableaux détaillés des dites valeurs sont déposés au bureau des commissaires liquidateurs où ils pourront être examinés jusqu'au jour de la vente, de 9 à 3 heures.
13 jan—13 17 24

PAR WHITLEY & SPEAR.
57, rue des Magasins.

SAMEDI 24 janvier 1846, il sera vendu à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves ci-après, savoir:
1. Peggy, âgée de 26 ans blanchisseuse, &c.
2. Lucy, âgée de 24 ans, bonne cuisinière,
3. Alexandre, âgé de 18 ans, charretier,
4. Grandison, âgé de 28 ans, nègre de champ,
5. Sandy, âgé de 24 ans, bon pour steamboat et ingénieur.
6. Peter âgé de 28 ans, peintre,
7. Jack âgé de 50 ans, ingénieur.

Les titres seulement sont garantis. Les actes de vente pardevant Edward Duplessis à la charge des acheteurs.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
13 janv—13,23 et 24

VENTE DE SYNDIC.
Lots de valeur à Carrollton.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
Bureau, No. 8, Arcade de Banks.

SAMEDI, 31 janvier, 1846, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'hon. A. M. Buchanan, juge de la cour du premier district Judiciaire, en date du 17 décembre 1845, et sous l'inspection de Bernard Donlin, Esq. seul syndic des créanciers de Samuel Short, les propriétés suivantes, abandonnées par ledit Samuel Short à ses créanciers, savoir:

Vingt lots de terre, situés à Carrollton, paroisse Jefferson, dans cet Etat, formant l'ilet borné par les rues Short et Levée, Canal et Avenue et le chemin public, désignés par les Nos. de 1 à 20 sur un plan dressé par G. T. Dunbar, arpenteur, en date du 22 décembre 184[illegible]. [illegible] de 1 à 10 mesurent chacun 36 pieds 1 pouce et 5 lignes de face sur le chemin public, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et les Nos. 11 à 20 mesurent chacun 36 pieds, 1 pouce et 5 lignes de face à la Levée, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Aussi—Cinq Lots de Terre sur la batture, immédiatement en face du dit ilet, désignés sur le plan ci-dessus cité, par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 36 pieds 1 pouce et 5 lignes de face sur le chemin public, sur toute la profondeur qui se trouve entre le dit chemin public et le fleuve Mississipi.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 jan—12.17 et 31

QUINZE BEAUX ESCLAVES.
PAR Wm BERGER, Encanteur,
Bureau No. 56, rue Conti.

IL sera vendu le samedi, vingt quatre janvier 1846, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves ci-après savoir:

BILLY, 33 ans, bon tonnelier, équarrisseur, scieur de long, charpentier, excellent scieur de briques, et propre à tous les travaux d'une habitation.

Sa femme MARIANE, 35 ans bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne à tout, enceinte.

Leur enfant GEORGE, 5 ans.

BERNARD, 26 ans, petrisseur, entendu aux soins des animaux et propre à tous les travaux d'une habitation.

Sa femme LOUISE, 25 ans, domestique de maison, propre à tout, enceinte.

Leurs enfans ROSE, de 4 ans, CATHERINE, de 18 mois.

JACOB, 26 ans, bon cocher, charretier, propre à tout.

HENRIETTE, sa femme, 18 ans, domestique de maison, enceinte.

DICK, bon mouleur, propre à tout hache, propre à tout.

SANSNOM, 39 ans, bon carreautier, scieur de long et première hache.

PIERRE, 29 ans, bon mouleur, bon carreautier et première hache.

TOM, 26 ans, vacher, charretier, laboureur et première hache.

WILLIAM, 20 ans, charretier, propre à tout.

NELSON, 33 ans, ayant été employé comme ingénieur à bord d'un bateau à vapeur, bon carreautier, bon mouleur, cuisinier, équarrisseur, scieur de long, sujet propre à tout.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Jh. Cuvillier, notaire public.

On traitera à l'amiable avant la vente, en s'adressant au bureau de l'encanteur. 10 jan—12

Aile, Porter, Saumon, Whiskey, Vins de Choix, Café, Tabac, &c.

POUR CLORE UNE CONSIGNATION.
PAR W. F. HYDE & G. W. MOSS

IL sera vendu mercredi prochain 14 du courant, à 1 heure et demie, au magasin de MM. Holmes et Mills, en face leur bureau No 95, rue Gravier, sans réserve:
55 barriques aile de Burton, en pintes;
60 do aile d'Ecosse, en pintes et quarts,
36 do porter de Londres, do;
48 do sel de table raffiné, d'Angleterre,
150 boîtes saumon d'Ecosse;
10 demi pipes vieille et excellente eau de vie de cognac, de Marseille
30 damejeannes idem, de 5 gallons chaque,
25 do vieux et excellent whiskey irlandais, de Smal Still
10 douzaines vin fin de Sherry, or pale;
40 caisses idem vieux, marque de la Tour;
50 do vin de Madère, marque Holly;
10 do vin du sud de Madère, de 1825;
75 paniers vin Champagne mousseux;
50 do Hock mousseux
20 do du Rhin do,
100 colis de bouteilles anglaises pour le porter, de la contenance d'un quart, chaque colis contenant une grosse;
31 colis do de la contenance d'une pinte.
CONDITIONS—A la vente. 10 jan—4

PAR L. E. CHARBONNET.

IL sera vendu vendredi, 16 janvier, 1846, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Plauché et St.-Bernard, au bout du canal Jean Pierre, 3me. Municipalité,

40 Vaches créoles, bonnes laitières, une partie avec leurs veaux.
4 Chevaux de selle.
4 Chevaux pour charrette.
2 Char-à-bancs avec harnais.
Les ustensiles de la vacherie.

Le tout sera vendu en bloc aux conditions suivantes: 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Le dit vendeur s'oblige à prendre par jour quatorze gallons de lait. L'acheteur pourra s'entendre avec le vendeur pour la maison et l'écurie, qu'il lui louera à bail pour le temps qu'il jugera nécessaire.

Si les dites vaches ne sont pas vendues en bloc, elles le seront séparément.

Conditions, audessous de $100, comptant, et au dessus de $100, quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 10 jan—

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 de janvier 1846, il sera vendu le mercredi, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29,

8 lots de bottes, souliers, brodequins et pantoufles,
3 do. de Linge fait,
1 do. de divers articles.
Le tout abandonné à ses créanciers par M. G. Mérah.
7 janv—

RUE DE CHARTRES, No. 106, ENTRE CONTI ET ST.-LOUIS.
CHAUSSURES POUR DAMES.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin.

Les Dames trouveront chez lui, un assortiment complet de chaussures, en première qualité, et du plus nouveau goût.

Toutes commandes seront confectionnées dans le plus bref délai, et de manière à mériter de plus en plus le patronage que les Dames ont toujours bien voulu lui accorder.
P. ALLOSE, cordonnier pour Dames;
Anciennement, rue Royale, No. 78;
Maintenant, rue de Chartres, No. 106,
19 nov—3 m NOUVELLE-ORLEANS.

FABRIQUE DE COUTELLERIE.
J. P. LASSERRE,
Rue de Condé, No. 30, en face la rue Madison.

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'actuellement il fabrique des RASOIRS dont il garantit la qualité. Il fabrique également, les instrumens de chirurgie, de dentiste et vétérinaire, outils de jardinage et tout ce qui a rapport à son art; hachoirs, confections, selon l'importance des cas. Le soussigné associé de M. Garnier, bandagiste herniaire, de Paris, s'oblige à satisfaire les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance. Il tient un assortiment de tous les articles ci-dessus et autres.

Fait les réparations d'armes en tout genre. En 1834 la Société Royale Académique des Sciences de Paris, lui décerna une médaille d'argent. 27 dec—3